

Budget participatif dans le cadre du Plan stratégique transversal 2022-2024

Edition 2023

Formulaire de candidature [Annexe 2]

A TRANSMETTRE, soit en version papier soit en version électronique, à :

Administration communale
rue de Hotton, 1
6987 RENDEUX

finances@rendeux.be

Case réservée à l'Administration

Code du projet :

pour le 11 octobre 2023 à 17h00 au plus tard.

Intitulé du projet : Aménagement des abords de la salle de Hodister

.....

Porteur du projet : Faire un choix entre les propositions A et B (cfr Article 3 du Règlement)

A. Vous rentrez votre projet au nom d'une personne morale ayant la personnalité juridique

Nom de l'association :

Forme juridique : (ASBL, ...)

Adresse :

N° de compte IBAN de l'association :

+ coordonnées de la personne représentant valablement l'association :

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Date : _____ Signature :

Document à annexer : PV de l'instance décisionnelle marquant la volonté d'introduire une candidature au nom de l'association

Document à présenter sur demande de l'Administration communale : statuts de l'association

.....

B. Vous rentrez votre projet au nom d'une association de fait ou d'un comité de quartier n'ayant pas la personnalité juridique

Nom du groupement : Comité de Hodister – Les Hodisterois.

+ coordonnées de la personne représentant le groupement :

Nom et prénom : Lefebvre Mikaël

Adresse : Rue Saint Brice, 18

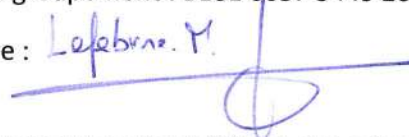
Mail : Mikael.Lefebvre.6987@gmail.com

Téléphone : +32 472 88 27 34

N° de compte IBAN de la personne désignée pour représenter le groupement : BE81 0637 3449 2624


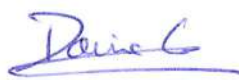

Date : 10/10/2023

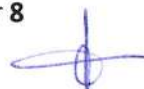
Signature :



+ coordonnées des personnes soutenant le projet (minimum 3 personnes domiciliées à des adresses différentes au sein de la commune de Rendeux)

OBLIGATOIRE

| | Nom et prénom | Adresse | Signature |
|----|------------------|---|---|
| 1. | Villers Rémy | Tier Saint-Martin 7a 6987 Hodister Mail : Remyvillers@hotmail.com Téléphone : +32 498 68 56 34 |  |
| 2. | Daine Cédric | Place du Marché, 5 6987 Hodister Mail : Dainecedric@gmail.com Téléphone : +32 478 42 36 51 |  |
| 3. | Depature Nicolas | Champ-le-Houtte 8a 6987 Hodister Mail : info@dnconcept.be Téléphone : +32 484 97 66 12 |  |
| 4. | | Mail : Téléphone : | |
| 5. | | Mail : Téléphone : | |
| 6. | | Mail : Téléphone : | |
| 7. | | Mail : Téléphone : | |



Description du projet : Répondre de la manière la plus complète et la plus précise possible aux questions suivantes

1/ Décrivez en quelques mots votre projet et ses atouts (10 à 12 lignes maximum)

Notre projet complète les travaux d'aménagement de la salle de village d'Hodister. Le comité souhaite aménager les extérieurs de la salle afin de pouvoir rendre les lieux encore plus accueillants et qui sait, accueillir des personnes qui aujourd'hui ne fréquentent pas encore cet espace. Nous proposons de mettre en place un coin barbecue qui ne soit pas comme actuellement dans l'espace de jeu des enfants, mais bien sur le côté de la salle. Afin que cet espace soit un minimum couvert, nous proposons de le protéger avec un petit abri de type carport. L'ancien barbecue qui se trouve dans l'espace de jeux pourrait être démolis. Entre la zone de jeu des enfants et le carport nous proposons de créer un terrain de pétanque. Ce dernier apportera encore un peu plus de convivialité lors des événements proposés par le comité mais également en dehors de cela.

2/ Dans quel(s) objectif(s) du PST votre projet s'inscrit-il ? et de quelle manière y répond-il (si choix d'un autre objectif que ceux listés) ? Cochez la case correspondante (cfr Article 5 du Règlement)

- Mise en valeur/restauration du patrimoine (bâti, populaire, naturel) (Objectif stratégique 2.5 du PST – Economie rurale, Objectif opérationnel 2.5.3, Actions 2.5.3.4 et 2.5.3.6)
- Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité (Objectif stratégique 2.4 du PST – Social, Objectif opérationnel 2.4.1, Action 2.4.1.1) ;
- Valorisation des espaces verts (Objectif stratégique 2.2 du PST – Environnement et cadre de vie, Objectif opérationnel 2.2.1).
- Autre objectif : lequel ?

.....
.....
.....

3/ Quel(s) objectif(s) d'intérêt général votre projet vise-t-il ? quels sont les impacts positifs attendus pour la population ? en quoi est-il innovant ? (cfr Article 7 du Règlement)

Un des objectifs de ses aménagements est de motiver l'utilisation de la plaine de jeux et des abords de la salle. Les aménagements vont permettre aux personnes souhaitant se retrouver de prolonger un peu le moment autour d'un barbecue.

4/ Où votre projet sera-t-il localisé ? (cfr Article 4 du Règlement)

Voir carte en annexe A

5/ Quelles sont les dépenses envisagées pour mener à bien votre projet ? à quel(s) montant(s) (TVAC) les estimez-vous ? (cfr Article 7 du Règlement)



| | Type de dépense (investissement, matériel et frais d'organisation d'un évènement) | Descriptif de la dépense (+ quantité et prix unitaire le cas échéant) | Montant TVAC estimé en EUR |
|-----|--|--|-------------------------------|
| 1. | Achat | Abri de type « Carport » - Voir Annexe B | 2700,00 € |
| 2. | Achat | Deux barbecues en béton, scellés sur place – Voir Annexe C | (240,0 € x2) 480,00 € |
| 3. | Achat | Béton rapide pour socles Carport. | 100,00 € |
| 4. | Achat | Billes de chemin de fer pour bordures terrain pétanque | (35€ x26) 910,00 € |
| 5. | Achat | Gravier 0/4 mm. | 250,00 € |
| 6. | Achat | Stabilisé. | 180,00 € |
| 9. | | | |
| 10. | Inauguration | Achats divers pour inauguration de la zone. | 120,00 € |
| ... | | Possibilité d'ajouter des lignes si nécessaire | |
| | | COÛT TOTAL TVAC ESTIME | 4740,00 € |
| | | ➔ Budget demandé (maximum 5.000-€) [* Attention : voir encadré page suivante] | (5% de réserve) 4977,00 € |
| | | ➔ Financement propre par la personne morale (choix A ci-avant) ou l'association/le comité (choix B ci-avant) OBLIGATOIRE si le budget total estimé du projet est supérieur à 5.000-€ | 0,00 € |

Remarque : Le porteur de projet ne pourra en aucun cas être rémunéré pour son encadrement du projet via la subvention communale.



*** Attention :**

Dans l'hypothèse où le budget TVAC estimé est égal à maximum 5.000-€ et où le budget demandé est égal à ce même montant maximal de 5.000-€, si un dépassement de maximum 10 % (soit maximum 500-€) du budget estimé et demandé est constaté à l'ouverture des offres, le porteur du projet s'engage à financer le surcoût, de telle manière que le projet puisse être réalisé.

Si le budget TVAC estimé est égal à maximum 5.000-€ et le budget demandé est égal à ce même montant maximal de 5.000-€, si un dépassement de plus 10 % (soit un montant supérieur à 500-€) du budget estimé et demandé est constaté à l'ouverture des offres, le porteur de projet n'est pas obligatoirement tenu de financer le surcoût si la personne morale ou l'association/le comité n'est pas en mesure de pouvoir financer ce surcoût. Le porteur de projet sera tenu d'avertir officiellement l'Administration communale de son choix dans un délai de 15 jours à dater de l'ouverture des offres. Dans l'hypothèse où le porteur de projet décide de ne pas financer le surcoût, le budget de maximum 5.000-€ qui aurait été alloué au projet retenu sera retourné au fonds de réserve communal et réinscrit au budget de l'édition suivante.

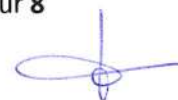
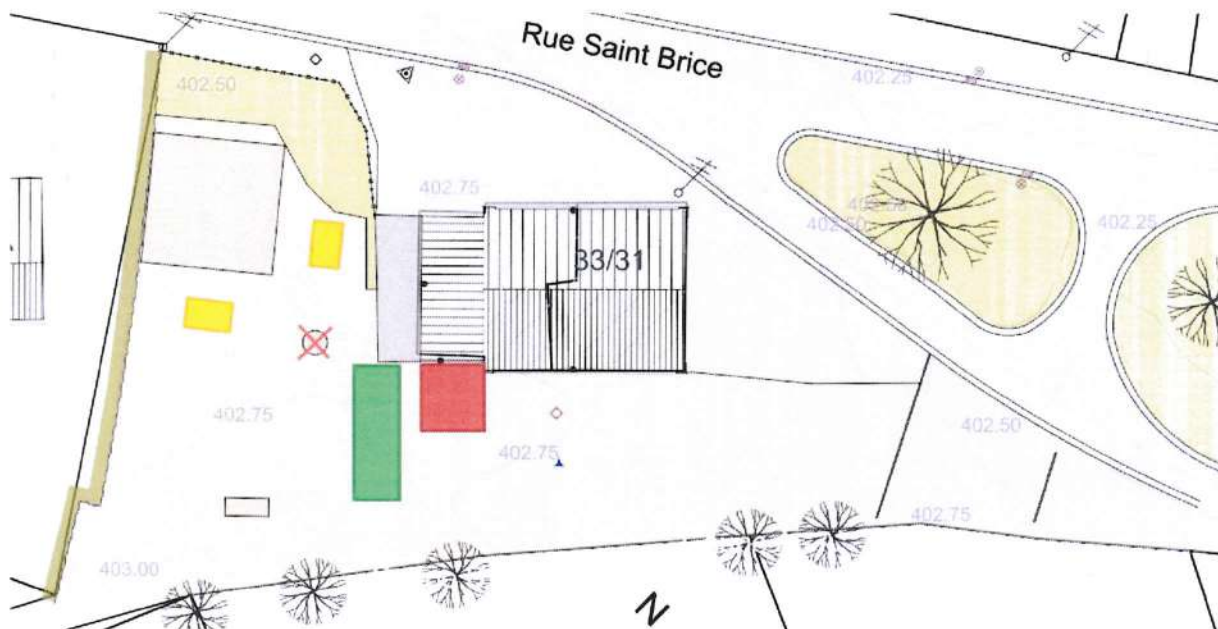
6/ Décrivez le phasage de réalisation de votre projet (déroulement de sa mise en œuvre dans le temps).

- 1. Démontage de l'ancien BBQ par le Comité – 1 jour.**
- 2. Création des socles pour le Carport – 1 jour.**
- 3. Pose du Carport – 1 jour.**
- 4. Pose des Barbecues – 1 jour.**
- 5. Inauguration – 1 Jour.**



7/ Avez-vous des remarques ou des précisions à ajouter ? (facultatif)

Annexe A – Plan de la zone, En rouge la zone couverte par le Carport. En vert la zone couverte pour le terrain de pétanque. Barré rouge l'ancien BBQ dans la zone de jeux. En Jaune les tables et bancs en place qui restent inchangés.



Carport



CARPORT MODULAR 4064 x 5064 mm

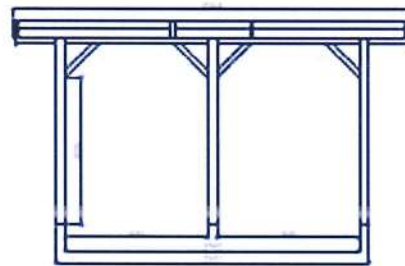
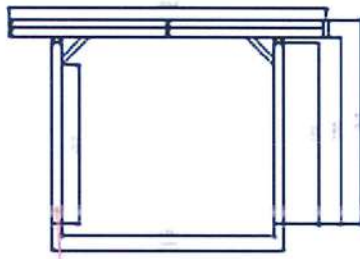
S7722

1



S7722

10.34 m² 11.74 m² 30.84 m²

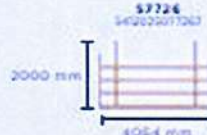


PALEN - PÔTEAUX - POSTS - PFÖSTEN
 Outdoor stabilized dark oak ground fast
 Soak-treated reinforced galvanized steel
 Antirivage stability makes to glued timber
 Verdrehte Stabilität durch Leimholz

120 x 120 mm

2

KIEZ UW EXTENSIES
CHOISISSEZ VOS EXTENSIONS
CHOOSE YOUR EXTENSIONS
WÄHLEN SIE IHRE ERWEITERUNGEN



KIEZ UW OPTIES - CHOISISSEZ VOS OPTIONS - CHOOSE YOUR OPTIONS - WÄHLEN SIE IHR ZUBEHÖR

3

| Dak - Toit - Roof - Dach | Zijwanden - Pignons côté Side walls - Seitenwände | Voorwanden - Pignons avant Front walls - Vorderwände | Toebehoren - Accessoires Accessories - Zubehör |
|---|--|--|---|
| <p>55216 54202505216 metal</p> <p>55217 54202505217 GVC</p> | <p>57728 54202507728</p> <p>57730 54202507730</p> | <p>57734 54202507734</p> <p>57735 54202507735</p> <p>57736 54202507736</p> | <p>54056-1 54202505056-1 window</p> <p>55215 54202505215</p> <p>55504 54202505504</p> <p>55505 54202505505</p> <p>55516 54202505516</p> |
| <p>base extension</p> <p>Combinatie mogelijk - Combination possible - Kombination möglich</p> | | | <p>55500 54202505500</p> <p>55519 54202505519</p> |

Annexe C – Type de barbecue.



REMARQUES :

Le versement de la subvention allouée au projet retenu interviendra après la communication des résultats par le Collège communal, pour le 31 décembre 2023 au plus tard.

Le projet devra être finalisé au plus tard le 31 décembre 2024.

Le dossier justificatif de l'utilisation de la subvention devra être transmis au service Comptabilité de l'Administration communale dans les 30 jours de la finalisation du projet et de la mise en œuvre de l'activité de mise en valeur de la réalisation.

Si des dépenses s'avèrent être inéligibles à l'issue de la vérification opérée par le service Comptabilité et soumise à l'approbation du Collège communal, le remboursement de celles-ci interviendra dans les 15 jours de la notification par le Collège communal.

